

Règlement de la tombola 2021 de l'école "Le Petit Prince" de Belberaud

AVENANT 1 AU REGLEMENT

3. Tickets :

Il a été émis 399 tickets de plus portant la quantité totale à 1 299 tickets.

1. Organisateur :

L'association Les Parents des Petits Princes (PPP) (association régie par la loi 1901) organise une tombola qui débute le 22 mars 2021 et qui se termine le 9 avril 2021.

2. Finalité :

La recette de cette tombola a uniquement pour finalité de récolter des fonds pour l'association PPP en vue d'organiser des activités

3. Tickets :

Ont été émis : 900 billets numérotés de 1 à 900, agrafés par carnet de 5 sous le modèle suivant :

Souche

Nom, adresse et téléphone Acheteur

Nom Elève

N° ticket

Ticket

Tombola pour soutenir les activités de l'association

Lunette astronomique, montre, peluches, jeu enfant, bouteilles de vin, livres, crayon de couleur

15 euros carte cadeau pour le meilleur vendeur.

Parents des Petits Princes Belberaud (bureau@asso-ppp.fr)

Vendredi 9 avril 2021

N° ticket Prix du ticket : 1 euros

Toute personne qui a préalablement acheté un ou plusieurs billets de tombola au prix d'1 euro le billet peut participer à la tombola.

Le participant peut acheter un billet auprès de chaque élève de maternelle et ou du primaire de l'établissement et doit conserver le billet et vérifier que la souche du billet qui sera remise à l'association de parents d'élèves soit correctement remplie.

4. Tirage au sort :

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 9 avril 2021.

Toute souche de billet vendue non remise à cette date et à cette heure à l'association PPP ne pourra participer à ce tirage.

Le participant gagne dès lors que le numéro du billet qu'il a acheté est tiré au sort. Il ne sera attribué qu'un seul lot par billet gagnant.

L'élimination immédiate du participant à la tombola peut être effectuée sans délai ni préavis, s'il s'avère qu'il y a eu tricherie.

5. Retrait des lots :

Les lots pourront être retirés à l'issue du tirage au sort. Les résultats du tirage seront publiés sur le blog de l'association : <http://asso-ppp.fr/>

Les lots pourront être retirés dans un délai de trois mois auprès de l'association PPP en prenant contact à bureau@asso-ppp.fr

La participation à la tombola implique l'acceptation pure et simple par le participant, sans aucune restriction ni réserve, du présent règlement.

6. Challenge du meilleur vendeur :

Le meilleur vendeur de tickets de la tombola se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 15 euros en carte cadeau.

Liste des lots :

- 1 1 lunette astronomique
- 2 1 montre du manège à bijoux
- 3 1 jeu monster high
- 4 1 lot de 2 bouteilles de vin
- 5 1 ballotin de chocolats
- 6 1 livre « deux sœurs » (adulte) + 1 peluche minnie
- 7 1 lot de jeux pour sable + 1 bouteille de vin fronton
- 8 1 jeu enfant « dico déclic » + 1 ensemble crayons de couleur
- 9 1 peluche minion + 1 jeu « 7 famille »
- 10 1 livre « encore un orage » (enfant) + 1 jeu « 7 familles »
- 11 1 torchons « Le groupe scolaire » 2020-2021
- 12 1 torchons « Le groupe scolaire » 2020-2021
- 13 1 torchons « Le groupe scolaire » 2020-2021